

LE GAYAL : UN BOVIN MUTUALISTE ?

Chez les bovins, comme chez les autres, le succès des formes domestiques a généralement pour contrepartie le déclin ou la disparition des formes sauvages. Certaines des premières n'en sont pas moins fort peu représentées, et peu connues. Tel est le cas du GAYAL, qui pourtant mérite de l'être en raison de son originalité.

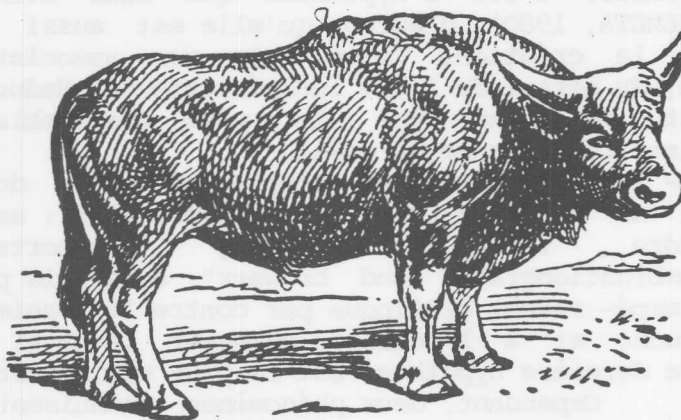
Caractéristiques générales

Le Gayal est un "bel animal" ; taille assez importante pour un bovin de région tropicale : les taureaux atteignent, en moyenne 1,5 m au garrot et 540 kg vif (Anonyme, 1983) ; la conformation est robuste, avec une crête dorsale peu élevée mais nette, un fanon de taille réduite mais bien dessiné. La forme de la tête est très caractéristique ; le front large et plat, lui

gayal n. m. Espèce de bœuf sauvage de l'Inde.

— ENCYCL.

Le gayal (*bi-bos frontalis*) est un puissant animal caractérisé par un garrot relevé en bosse, et de grosses cornes courtes, très larges à la base, coniques et presque droites. Sa robe est noire. Le gayal s'apprivoise bien et constitue un bétail dans certaines régions de l'Inde.



Gayal.

L'iconographie du Gayal est peu abondante dans les publications en langue française. C'est ainsi que les éditions successives du "Larousse en deux volumes" ont utilisé jusqu'après la Seconde Guerre mondiale ce dessin au trait, correspondant bien à l'allure générale de l'animal. L'adoption de la photographie dans une édition plus détaillée en 1962 n'a permis que la présentation d'un animal peu caractéristique, né vraisemblablement de l'accouplement de Gayals et de bovins ordinaires, taurins ou zébus. Les éditions ultérieures ne comptent plus qu'un texte, d'ailleurs très complété par rapport à celui figurant ici.

vaut sa désignation Bos (Bibos) gaurus forma frontalis (POPLIN, 1983) le choix taxonomique des auteurs pouvant varier. Les cornes sont souvent d'un diamètre considérable, droites ou légèrement courbes. La robe est caractéristique : balzanes blanches, jusqu'au jarret et au genou des quatre membres, chez les jeunes aussi bien que chez les adultes. Cependant, les premiers, comme les vaches, sont bruns, tandis que les taureaux sont noirs. L'ensemble donne à la bête un aspect très caractéristique (fig. 1).

Il existe aussi des animaux blancs et tachetés, mais ces variations paraissent plutôt dues à des apports extérieurs à l'espèce qu'à une variabilité interne qui lui serait propre. En dépit de ses 58 chromosomes, d'un cycle oestral de, dit-on, 28 j. et d'une durée de gestation de 293 à 303 j. (SIMOONS, 1984), le Gayal peut en effet s'accoupler avec les bovins ordinaires, les mâles résultant de ces accouplements étant toutefois stériles, alors que les femelles sont fertiles.

Trois hypothèses ont été formulées sur l'origine du Gayal :

- Il descendrait d'une forme sauvage disparue. Aucune trace de celle-ci n'a été retrouvée et cette hypothèse est la moins vraisemblable, bien que "l'archéologie du pays reste terra incognita" (SIMOONS et SIMOONS, 1968).

- Il résulterait du croisement, ou de l'hybridation entre GAUR et ZEBUS. C'est l'hypothèse que nous avons retenue (DUPLAN et SZEREMETA, 1980), d'autant qu'elle est aussi avancée pour expliquer la création, cette fois par association du Banteng et du Zébu, du bétail de l'île indonésienne de Madura, le Madurais. Ce n'est cependant pas la plus vraisemblable, au moins pour l'histoire ancienne du Gayal.

- Il correspond tout simplement à la domestication du Gaur dont de nombreux traits le rapprochent : aspect général, dans un moindre format, couleur, comportement alimentaire ("Combinationgrazer and browser", à la fois paisseur et brouteur). Le tempérament distingue par contre les animaux : le Gaur est farouche et à l'occasion agressif, le Gayal est calme et patient. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

Cependant, deux phénomènes conduisent à une progressive modification du patrimoine héréditaire du Gayal. Le premier est, dans son aire d'élevage, la raréfaction des Gaurs sauvages qui, traditionnellement, assuraient une part notable des saillies. De ce fait, des taureaux zébus sont utilisés à l'occasion. Le second phénomène est en sens inverse, l'intérêt du mâle Gayal sur des vaches zébus pour améliorer le taux butyreux, car celui-ci est notablement plus élevé (HICKMAN, 1982) (tabl. 2). Totalement inexploitée dans la plus grande partie de l'aire d'élevage où la traite et la consommation du lait sont ignorées (région de la frontière indo-birmane, vallées des rivières Mali et Nmaï, en Birmanie du Nord) cette aptitude est par contre recherchée au Bhoutan. Du coup, prennent le nom de Gayal des animaux en fait hybrides.

Un animal d'échange

La langue anglaise, cependant, et où qu'on la parle, ne connaît guère le terme de Gayal et recourt plutôt à celui de Mithan, que d'anciens textes en français orthographient phonétiquement Maithan. "C'est un dérivé de l'assamais, (langue) indo-européenne du groupe indien, Mithun", notent SIMOONS et SIMOONS (1968). Ces auteurs passent en revue les origines possibles du mot, à rechercher dans l'un ou l'autre des divers groupes linguistiques enchevêtrés dans cette complexe partie du monde. Quatre pistes sont explorées. La première, celle d'une origine purement assamaise, c'est-à-dire indo-européenne, leur paraît pouvoir être écartée d'emblée : "le mot assamais mithun ne semble pas avoir de racines sanskrites, et on ne le trouve pas dans les autres langues indiennes...". Ils poursuivent cependant "... sauf dans les cas où il peut s'expliquer en termes d'emprunt" mais abandonnent aussitôt cette voie qui, nous le verrons, mérite d'être retenue. La seconde piste est sino-tibétaine. Chez les peuples qui parlent ces langues, mithang signifiait "animal musclé" et serait parfois appliqué aux bovins en général et à ceux considérés ici en particulier. Le mot utilisé pour les désigner couramment est toutefois tout autre, de sorte que mithun paraît venir d'ailleurs. Une troisième piste consiste à vérifier le nom du premier groupe humain à détenir le Gayal que les Assamais auraient pu rencontrer en montrant des plaines vers ces collines. De fait, il existe bien des "Mithun", "gens de la rivière Ithun" affluent d'un fleuve plus important dont la vallée a longtemps été une voie commerciale entre l'Assam et le Tibet. La quatrième piste, enfin, rattache le mot au groupe des langues mon-khmères. Les Khasi, l'un des groupes parlant ces langues, désignent le gaur, le "taureau sauvage" du nom de "mynthyna". Cette dernière voie est retenue par SIMOONS et SIMOONS : un mot de racine mon-khmère a été utilisé d'abord pour désigner le bovin sauvage, puis a été appliqué à la forme domestiquée. Il a été adopté par les Assamais puis par les autres peuples parlant des langues indiennes et enfin, par la langue anglaise.

La voie indo-européenne nous paraît cependant avoir été trop vite abandonnée. Le terme de Mithan pourrait provenir de la fonction qu'il occupe dans les sociétés qui possèdent cet animal, et cette fonction est non pas l'emprunt mais l'échange. F.J. et E.S. SIMOONS insistent, tout au long de leur ouvrage, sur le rôle du mithan dans l'échange, sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de commerce, de dot, de contrats d'assistance... mutuelle, d'amendes pour dommages à autrui, de sacrifices, d'échanges de bons procédés entre humains et puissances surnaturelles, tels que les "fêtes de mérite" où l'abattage et la consommation de nombreux Gayals retire ceux-ci à leur propriétaire, habituellement personnage aisé et influent de sa communauté, mais sont censés lui apporter fécondité, bien-être et prospérité. Or, comment s'exprime la notion d'échange dans les langues indo-européennes ? C'est dans

le vocabulaire de leurs institutions que nous devons rechercher. BENVENISTE (1969) nous indique la racine *mei, échanger, "et sa forme voisine suffixée en - t - *mei-t-, qui apparaît dans le verbe latin muto "changer", "échanger". La signification en sera précisée en considérant l'adjectif mutuus, "réciproque", "de l'un à l'autre". Auparavant, le même auteur a indiqué "qu'en védique, mitra (est du genre) neutre au sens d'amitié, contrat... Il s'agit non pas de l'amitié sentimentale, mais du contrat en tant qu'il repose sur un échange". Et, plus loin, il précise que, par le verbe mutuare, emprunter, le "prêt" et "l'emprunt" entrent à leur tour dans le cycle de l'échange". Certes "la racine *mei est relativement peu employée en sanskrit même. Les dictionnaires comparatifs n'en connaissent aucun exemple dans les langues modernes (indiennes), ce qui n'est pas étonnant, l'expression de la réciprocité se faisant de tout autre manière" (FUSSMAN, 1984).

C'est pourquoi, tout bien pesé, nous pensons que le terme de mithun, pour désigner le Gayal, signifie d'abord (animal d') échange. Il est certes bien possible que plusieurs des autres explications avancées par SIMOONS et SIMOONS soient valables, mais nous les pensons secondaires. Des peuples appartenant à des groupes linguistiques différents ont pu précisément retenir un terme étranger parce qu'il rappelait l'un des leurs, même si ce dernier concernait un autre aspect de l'animal désigné ou un animal voisin ("le musclé" "la bête des gens de la rivière Ithun" "le né du taureau sauvage"). Les transcriptions phonétiques chinoises des termes occidentaux visent souvent cet effet, et les présomptions sont fortes pour que les Indo-Européens, mis en présence d'animaux ressemblant aux leurs, aient utilisé pour les désigner, soit cette ressemblance, puisque "Gayal" équivaldrait à peu près à "boval" ou "bovard", si ces termes existaient, soit leur destination exclusive comme animaux d'échange, si caractéristique puisque ni la traite, ni le portage, ni la traction, ne sont appliqués au Gayal. Actuellement il est même possible que ce terme, dérivé d'une fonction particulière et appliqué à des animaux d'un type génétique défini, désigne de plus en plus souvent des animaux dont seule une partie du patrimoine héréditaire vient du Gayal, le reste étant fourni par les Bovins avec lesquels on le croise.

J.-M. DUPLAN
Institut National Agronomique
Paris-Grignon
Département des Sciences
animales
78850 Thiverval-Grignon

ANONYME (1983) : Little Known Asian Animals with a promising economic future, National Academy Press édit., Washington, p. 21-26.

BENVENISTE E. (1969) : Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1. Economie, parenté société, Les Editions de minuit édit., Paris.

DUPLAN J.M. et SZEREMETA A. (1980) : Affaires de famille chez les Bovins, Elevage et Insémination, 175 : 23 pages.

FUSSMAN G. (1984) : Communication personnelle.

HICKMAN C.G. (1982) : Cattle Breeding in Bhutan, 2nd World Congress on Genetics applied to Livestock Production, Madrid.

POPLIN F. (1983) : Paléontologie des Bovinae et origine des Bovins domestiques, Ethnozootechnie, 32 : 6-15.

SIMOONS F.J. (1984) : Gayal or mithan, in : I.L. MASON édit., Evolution of domesticated animals, Longman édit., Londres, p. 34-38.

SIMOONS F.J. et SIMOONS E.S. (1968) : A ceremonial ox of India. The mithan in nature, culture and history - with notes on the domestication of common cattle, The Univ. of Wisconsin Press édit., Londres.